



## **VIGILANCE ORANGE CANICULE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME**

**Météo-France a émis un avis de niveau orange pour un phénomène de canicule sur l'ensemble du département de la Charente-Maritime à compter du mercredi 27 mai 2026 à 12h**, avec un pic de chaleur à 38 degrés. Les températures seront légèrement plus contenues sur le littoral (30 à 32 degrés) et sur les îles (27 à 30 degrés).

Ainsi, **Brice Blondel, préfet de la Charente-Maritime, décide d'activer le niveau 3 du Plan de Gestion Départemental Canicule**. Il invite dès à présent tous les services de l'État et les acteurs locaux à se mobiliser et à prendre les mesures particulières qu'ils jugeront utiles et adaptées à cette situation.

En alerte canicule orange, chacun d'entre nous est concerné, même les personnes en bonne santé.

### **CONSEILS DE COMPORTEMENT**

- **Buvez régulièrement** de l'eau sans attendre d'avoir soif, mangez normalement, et ne consommez pas d'alcool. Notamment, les nourrissons, les jeunes enfants et les travailleurs exposés à la chaleur.
- **Rafraîchissez-vous** et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour.
- **Évitez de sortir** aux heures les plus chaudes de la journée.
- **Limitez vos activités** physiques et sportives.
- **Maintenez votre logement frais** en fermant volets et fenêtres pendant la journée et aérez la nuit.
- **Prenez des nouvelles de vos proches**, particulièrement des personnes fragiles et/ou isolées.
- **Donnez régulièrement de vos nouvelles** à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.
- **Soyez attentifs aux autres**, témoins d'une personne victime d'un malaise ? Appelez le 15 ou le 18.

**En cas de malaise ou de troubles du comportement (étourdissements, maux de tête violents, grande fatigue, nausées, crampes musculaires...), n'hésitez pas à appeler un médecin, le 15 (SAMU) ou le 18 (Sapeurs-Pompiers).**

### **CONTACTS PRESSE**

Service départemental de la communication interministérielle  
Muriel Tabary-Dumas, Cheffe de service – 06 37 74 87 22  
Aurore Turmel, Adjointe à la Cheffe de Service – 06 02 15 77 12  
Mél. pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur - CS 7000  
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1  
[www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)





# PRÉFET DE LA CHARENTE- MARITIME

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

2/2

## FEUX DE FORÊT/FEUX DE RÉCOLTE

Les conditions climatiques de ces dernières semaines ont été marquées par une sécheresse particulièrement précoce et de fortes chaleurs. Elles favorisent le développement de nombreux feux d'espaces agricoles et naturels dans le département entraînant une forte mobilisation des sapeurs-pompiers.

**Le préfet appelle chacun à la plus grande vigilance en adoptant les bons comportements pour protéger les forêts et l'ensemble des espaces naturels.**

## POUR PRÉVENIR LES FEUX DE FORÊT

- **Ne faites pas de barbecue** aux abords ou en zone boisée.
- **Ne jetez pas de mégots** par terre ou par la fenêtre d'un véhicule.
- **Ne faites pas de travaux** source d'étincelles aux abords des zones boisées et de cultures.
- **Ne stockez pas de combustibles** près des habitations.

Pour suivre l'évolution de la situation, RDV sur le site internet de Météo France : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/canicule>

### CONTACTS PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle  
Muriel Tabary-Dumas, *Cheffe de service* – 06 37 74 87 22  
Aurore Turmel, *Adjointe à la Cheffe de Service* – 06 02 15 77 12  
Mél. [pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)

38 rue Réaumur - CS 70000  
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1  
[www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)

